Parti socialiste
Delémont

5.10/26

Motion

Cras des Fourches, un projet en faveur des familles, pas d'un promoteur

Lors de la séance du Conseil de ville du 29 juin 2026, le Conseil communal nous a informés qu'il prépare le transfert du contrôle du terrain du Cras des Fourches à un promoteur immobilier. Le groupe socialiste n'est pas favorable à cette solution. Il demande que la ville ne cède ni la maîtrise du terrain ni le projet à un promoteur qui va mettre en vente de l'habitat standardisé, même si, a-t-on appris, on pourra choisir les décorations intérieures. Rappelons qu'une proposition similaire a été rejetée en 2011.

On observe que de nombreuses propriétés sont en vente à Delémont, que des dents creuses subsistent, que des immeubles ont été récemment terminés, mais qu' il y a un manque de parcelles à des prix modérés pour des maisons individuelles. Nous sommes d'accord avec l'objectif du Conseil communal de permettre à des familles de construire une maison d'habitation mais nous sommes convaincus qu'un intermédiaire est inutile. En effet, sa "rémunération" va non seulement renchérir le prix mais les familles n'auront pas d'autre choix que ce que le promoteur leur proposera. De plus, ces dernières années les promoteurs ont dominé le marché de l'habitat avec des résultats pas toujours très convaincants. Pour corriger quelque peu cette dominance, nous demandons que la commune offre à des particuliers la possibilité de construire leur maison individuelle à leurs goûts en respectant les exigences quant aux gabarits. Nous savons que le plan spécial n'est pas de la compétence du Conseil de ville mais bien du Conseil communal. Cependant c'est au Conseil de ville qu'il revient d'entériner la vente du terrain. Pour le groupe socialiste, la commune ne doit pas favoriser les promoteurs-investisseurs mais offrir, à prix abordable ou en droit de superficie, aux familles la possibilité de construire une maison. Les constructions se feront au fur et à mesure des besoins. Par le passé, lointain il est vrai, la commune a su développer des lotissements tels que la rue des Pâquerettes ou Blanche Pierre et d'autres qui pour nous font référence.

La présente motion demande au Conseil Communal de ne pas confier à un promoteur la parcelle 2607 mais de concevoir un projet qui permette à des particuliers de construire leur maison individuelle soit en vendant les parcelles aux particuliers soit en les mettant en droit de superficie.

Delémont, le 26 octobre 2026

Pour le groupe socialiste,

Marc Ribeaud

